



CIRCUIT DE SAINTE-GENEVIÈVE

Circuit de 8 km - **balisage jaune**

Point de départ : le parking de la plage

Du bureau de poste de Saint-Julien-le-Petit, prendre la route de la plage et continuer jusqu'à la Maulde. Après le pont, tourner à droite : la route aboutit à la plage.

- 1 Longer le cours de la Maulde par la route, en laissant sur sa droite le retour de la boucle.
- 2 A l'intersection, prendre à droite, puis encore à droite au nouveau croisement. Poursuivre 100 m sur la route, avant de s'engager à gauche dans un chemin qui monte à flanc de colline.
- 3 Arrivé au niveau des prairies, prendre à droite un chemin creux. A la route, prendre le chemin qui part en face. Passer devant la maison, puis rejoindre la route qui passe derrière.
- 4 Descendre la route, puis (avant le croisement) prendre sur la droite un chemin gravillonné. Le quitter rapidement pour un autre chemin, sur la gauche.
- 5 Monter la route, à droite, jusqu'à la patte d'oie. Prendre à gauche, sous la maison, puis s'engager à droite dans le sentier qui contourne l'habitation. Continuer par le chemin qui monte, jusqu'à la piste forestière.
- 6 (Hors circuit : revenir à droite, par la piste forestière, jusqu'à la fontaine Sainte-Genève. AR : 1,4 km). Prendre la piste forestière à gauche, jusqu'au croisement. On peut admirer alors l'Arbre des Poules. Tourner à droite et suivre la piste, durant plus de 2 km, avant d'arriver au village de Samis.
- 7 Au croisement avec la route, prendre à droite. Presqu'à la sortie du village, prendre à gauche le chemin bordé d'une rangée de thuyas. Le descendre jusqu'à la route.
- 8 Longer la route 50 m, à droite, puis prendre le chemin à gauche. Prendre à droite l'autre chemin auquel il aboutit, puis descendre la petite route qui ramène au point de départ.

CIRCUIT DE SAINTE-JULIEN-LE-PETIT

Circuit de 15 km - **balisage bleu**

Point de départ : Les Chamboux (voir l'explication sur le circuit du Mont-Larron)

L'itinéraire est le même que celui "du Mont-Larron" pour les points 1 et 2.

3 Arrivé aux dernières maisons, prendre le chemin de droite

qui descend. A la rencontre de la piste, prendre à droite. On arrive à une route qu'il faut remonter, sur 200 m, jusqu'à la croix.

- 5 Prendre le chemin face au calvaire, jusqu'à la départementale le Saint-Léonard / Peyrat-le-Château. On trouve en face le chemin qui grimpe sur le Mont-Larron (**attention à la traversée!**).
- 7 Au village, prendre à gauche, la route débouche sur une place de dépôt. Prendre alors la piste forestière qui descend. Au bout d'1 km, la quitter sur la gauche pour un chemin, puis prendre à droite jusqu'à Conjart.
- 8 S'engager dans le chemin, en face. Arrivé à la route, prendre à droite, jusqu'à l'intersection avec la départementale. **Traverser avec prudence** pour rejoindre de l'autre côté une piste goudronnée. Quitter celle-ci pour une autre piste, à gauche. On retrouve, pour les points 12 et 13, l'itinéraire du circuit du Mont-Larron.

CIRCUIT DU MONT-LARRON

Circuit de 28 km - **balisage jaune**

Point de départ : Les Chamboux

Du bureau de poste de Saint-Julien-le-Petit, prendre la direction de la plage. 150 m après l'intersection, on trouve le départ du circuit.

- 1 Prendre le chemin à droite, puis tourner à gauche sur la route. Rester sur cette route jusqu'à l'entrée, à gauche, d'une piste forestière.
- 2 Suivre cette piste. On aperçoit en fin de parcours le site de Barbaroux. Au carrefour des routes, prendre à gauche, puis de nouveau à gauche pour traverser le village. On passe par la rue du haut.
- 3 Arrivé aux dernières maisons, prendre le chemin du milieu. Les boucles jaune et bleue se séparent à ce niveau. Après une marche en terrain plat, on descend en lacet jusqu'à La Maulde. Traverser le petit cours d'eau et continuer encore avant de prendre sur la droite un autre chemin qui remonte à la route.
- 4 Prendre à droite jusqu'à Chateix. Au milieu du village, tourner à droite, passer devant la ferme, et continuer sur la piste un bon moment (2 km). On arrive à une route qu'il faut remonter, sur 200 m, jusqu'à la croix.
- 5 Tourner dans le premier chemin, à gauche. Arrivé sur la route, faire quelques pas à droite, puis reprendre le chemin. De

nouveau sur la route, s'avancer encore dans la même direction. On trouve aussitôt un autre chemin sur la droite qui mène jusqu'à la départementale Saint-Léonard / Peyrat.

- 6 **Traverser avec prudence.** On trouve en face un chemin qui passe entre les prés. A l'intersection, tourner à gauche dans le chemin qui grimpe au Mont-Larron.
- 7 A la route, prendre à gauche, puis de nouveau à gauche dans un chemin. Arrivé en vue de La Colomberie, tourner dans le premier chemin, à droite. Après un parcours un peu tourmenté, ce chemin se transforme en piste. A l'intersection d'une autre piste, prendre à gauche, jusqu'à la route.
- 8 Tourner alors à droite. On dépasse les maisons de Présenchères. Après le ruisseau, prendre le chemin à gauche. Puis prendre à droite le chemin bordé de hêtres, et encore à droite. La vue se dégage en direction du Mont-Larron.
- 9 A la route prendre à gauche puis, à l'entrée du village, tourner de nouveau à gauche dans le chemin. Rester sur ce chemin qui contourne la colline avant de redescendre sur une piste. Prendre alors à droite jusqu'à la première maison de Ladrat.
- 10 Passée cette maison (*la ferme de la colline*), tourner à gauche dans le chemin, puis à droite à l'intersection. Arrivé à la route, prendre à gauche, puis à droite une autre route qui conduit à Béchaderyge.
- 11 A l'intersection dans le village, tourner à droite, puis à gauche dans le chemin. De retour sur la route, prendre à droite jusqu'à la départementale Saint-Léonard / Peyrat et la longer sur 300 m. En face de l'entrée du Béchard (**attention à la traversée!**) prendre le chemin, puis continuer en tournant à gauche. Les boucles jaune et bleue se réunissent.
- 12 A la croix, tourner à gauche, puis à droite dans le chemin entre les prés. On descend jusqu'aux prairies de La Maulde avant de remonter par un petit sentier. A l'intersection, prendre à gauche le chemin qui mène au Moulin de Larron.
- 13 Aller jusqu'à la route qui dessert l'usine électrique. Tourner alors à droite puis quitter la route au niveau du virage pour le chemin, à gauche, qui ramène au point de départ.

